

LA TOUR SUR TINÉE – VALORISATION DU CHEMINEMENT CALADÉ
Chantier de bénévoles 2017



LIEU DES TRAVAUX	ANCIENNE VOIE ROMAINE
PROJET	AMÉNAGEMENT D'UN CHEMIN CALADÉ
REALISATION	UNION APARE-CME
BAILLEUR D'OUVRAGE	MAIRIE DE LA TOUR-SUR-TINÉE

COORDINATEURS CHANTIERS : ARMONIE SEGOND & AURELIO LALOV
UNION APARE-CME

25 boulevard Paul Pons – F - 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue

Tél. +33 (0)4 90 85 51 15 - Fax +33 (0)4 90 86 82 19

chantiers@apare-cme.eu

Siret : 316 713 015 00055 – APE : 9499 Z



L'ANCIENNE VOIE CALADÉE

Dans le cadre de la valorisation de son patrimoine en pierres sèches la commune de la Tour-sur-Tinée souhaite lancer des travaux de mise en valeur de l'ancienne voie caladée du Comté de Savoie.

Ce chemin fait partie du sentier de randonnée du Brec d'Utelle, notre étude concerne plus précisément la zone située entre les balises 10 et 11 sur le GR 510.

Au pied du village ce chemin anciennement caladé est aujourd'hui fortement enherbé, mais de nombreuses pierres sont toujours visibles sous la terre. Le profil de cette calade, en forte pente devait être à pas d'âne comme en témoignent les vestiges de quelques nez de marche.

Le chemin est bordé par des murs de soutènements en pierres sèches, partiellement écroulés par endroit, ainsi que par un ancien canal en pierres, anciennement usité pour distribuer de l'eau d'arrosage sur les parcelles environnantes.

Les murs de soutènement sont ponctués de marches en pierres permettant de rejoindre les terrasses supérieures, ces passages sont parfois nommés « passadou ».

Le chantier envisagé prévoit de remettre au jour certaines portions de calade, les mieux conservées, pour mémoire. Il n'est pas nécessaire de recalader l'intégralité du cheminement puisque celui-ci est aujourd'hui beaucoup moins emprunté. La partie supérieure du chemin seule sera caladée afin de matérialiser l'importance passée de cette ancienne voie.

Les travaux de valorisation prévoient donc :

- Dégagement et reprise des nez de marches et paliers caladés restant
- Réalisation d'une calade sur la partie supérieure du chemin.
- Reprise des murs de soutènement à pierre sèche écroulés
- Reprise de l'ancien canal d'arrosage.
- Reprise de certains passadous

Compte tenu l'ampleur des travaux, trois tranches de travaux sont envisagées pour valoriser cette zone située entre les balises 10 et 11.

PLAN DE SITUATION



- Sentier de randonnée
- Zones étudiées



DESCRIPTIF DE LA ZONE A TRAITER EN 2017

A/ Caladage de la partie haute du chemin (n°1 sur le plan)



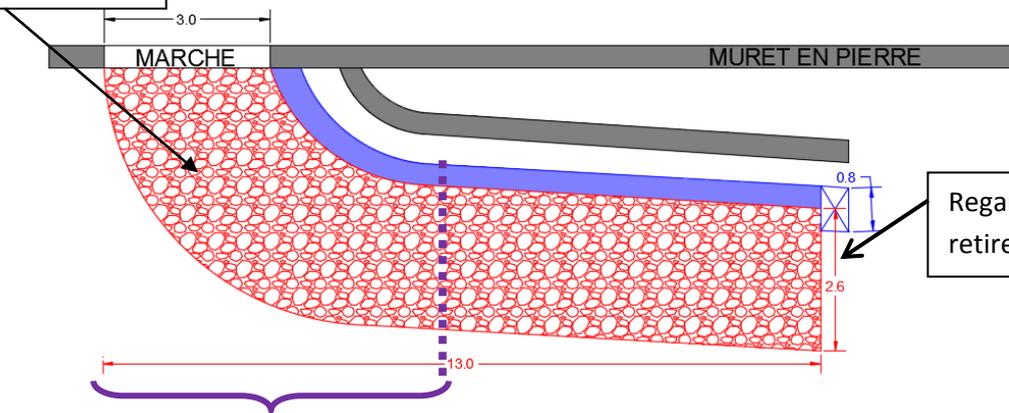
Zone à calader depuis la route sur 20 m², dans toute la largeur



Regard à retirer

Zone anciennement caladée, aujourd'hui enherbée (peu de pierres restantes)

ROUTE



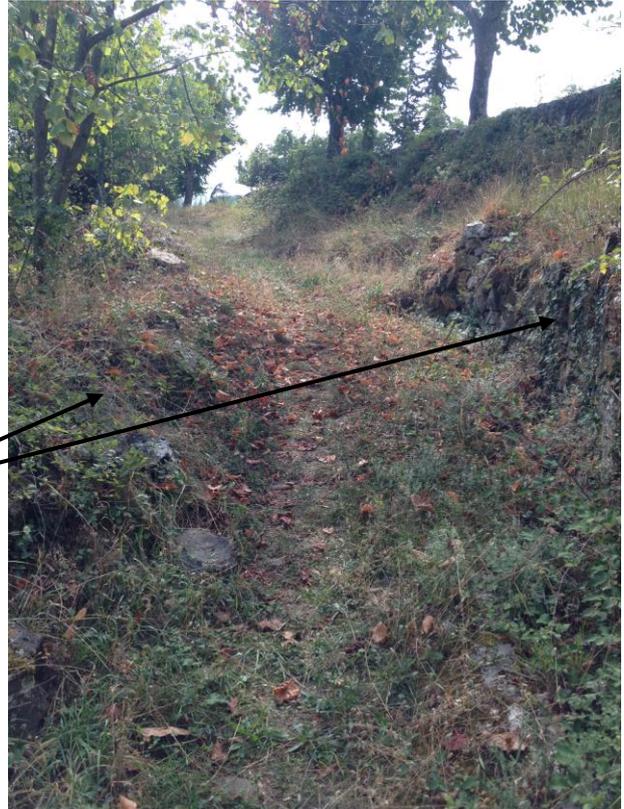
Zone à calader en 2017

Dimensions en mètres

Regard à retirer

B/ Murets à reprendre

Murs de soutènement à pierre sèche à reprendre jusqu'au regard



Projet de Chantier 2017 :

- Caladage de la partie haute du chemin (environ 20m²)
- Reprise des murs de soutènement en pierre sèche de part et d'autre du chemin jusqu'au regard en béton (environ 30 mètres linéaires)
- Démolition du regard en béton

ZONES A TRAITER EN 2018 ET 2019

En 2018 et 2019, le caladage de la partie haute sera poursuivi jusqu'au regard en béton.

La valorisation générale de la calade est également programmée.

Il s'agira de remettre au jour les nez de marches restant, de les consolider et de les restaurer.

Les portions de calade affleurant seront nettoyées et valorisées.

Le canal latéral sera mis en valeur et nettoyé.

Les pierres du canal seront repositionnées et remplacées en partie.

Les murs de soutènements qui bordent le chemin seront également repris.

Exemple : zone n°2 sur le plan

Zone anciennement caladée, aujourd'hui enherbée. Présence de plusieurs nez de marches et zones caladées à remettre en valeur et restaurer.





- Zone anciennement caladée
- Canal en pierres à reprendre

